

Enquête canadienne sur le revenu, 2019

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 23 mars 2021

Le revenu médian après impôt des familles et des personnes hors famille au Canada se situait à 62 900 \$ en 2019, soit à peu près le même niveau que l'année précédente. Le taux de pauvreté officiel du Canada a diminué de 0,9 point de pourcentage en 2019 pour s'établir à 10,1 %. Bien que ces estimations soient pour 2019, les données récentes pour 2020 suggèrent que les prestations liées à la pandémie de COVID-19 pourraient avoir contrebalancé les augmentations des taux de faible revenu pour de nombreuses familles canadiennes.

Le revenu familial médian est stable en 2019

Le revenu médian après impôt des familles et des personnes hors famille au Canada se situait à 62 900 \$ en 2019, en hausse de 0,5 %, ce qui ne constitue pas une variation statistiquement significative par rapport à 2018.

Pour les familles soutenues par une personne de moins de 65 ans, le revenu médian après impôt s'élevait à 93 800 \$ en 2019. Le revenu médian après impôt des couples avec enfants s'établissait à 105 500 \$, tandis que celui des familles monoparentales dont le parent est une femme était de 52 500 \$.

Le revenu médian après impôt des familles soutenues par une personne de 65 ans et plus s'établissait à 64 300 \$ en 2019.

Les personnes hors famille de moins de 65 ans ont affiché un revenu médian après impôt de 33 800 \$, tandis que les personnes hors famille de 65 ans et plus ont affiché un revenu médian après impôt de 29 500 \$.

À l'échelle nationale, de 2018 à 2019, le revenu médian après impôt n'a changé de manière significative pour aucun des types de famille étudiés.

Même si les familles canadiennes et les personnes hors famille n'ont pas connu une hausse significative de leur revenu médian après impôt de 2018 à 2019, les deux dernières décennies ont représenté une période de croissance des revenus familiaux. Depuis 2000, le revenu médian après impôt des familles et des personnes hors famille au Canada a augmenté à un taux moyen de 1,2 % par année au-dessus de l'inflation, ce qui représente une augmentation d'environ 12 000 \$.

La pandémie de COVID-19 a entraîné de grandes perturbations dans la vie des familles au Canada, et bon nombre d'entre elles doivent composer avec des pertes d'emplois et une situation financière incertaine. Bien que les estimations tirées de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2019 ne tiennent pas compte des répercussions de la pandémie de COVID-19, elles fournissent une base de référence fiable pour évaluer l'évolution de la situation durant la pandémie, fournir des indications utiles sur les groupes qui étaient les plus à risque avant la pandémie et mesurer les répercussions de la COVID-19 sur les divers aspects du revenu et de la pauvreté à l'avenir.

Les revenus demeurent relativement inchangés à l'échelle provinciale

Le revenu médian après impôt des familles et des personnes hors famille est resté relativement inchangé partout au Canada en 2019. Le Canada se remettait à nouveau des chocs des prix du pétrole qui ont débuté au quatrième trimestre de 2018. Parmi les provinces, les familles et les personnes hors famille en Alberta ont continué d'afficher le revenu médian après impôt le plus élevé (72 500 \$), tandis que celles en Nouvelle-Écosse ont enregistré le revenu médian après impôt le plus faible (53 300 \$). Ces écarts de revenus entre les provinces ne tiennent pas compte de facteurs tels que le coût de la vie et l'âge de la population qui sont propres à chaque province.



Achèvement de la transition vers la mesure fondée sur le panier de consommation (MPC) de l'année de base 2018

En septembre 2020, Statistique Canada a officiellement publié les estimations de la pauvreté selon la MPC de l'année de base 2018 et les seuils de la MPC de l'année de base 2018 pour les années de référence 2015 à 2018, marquant la fin du deuxième examen approfondi de la MPC. Par conséquent, toutes les estimations de la pauvreté présentées dans ce communiqué utilisent ces nouveaux seuils de l'année de base 2018.

De plus, 2019 est la dernière année pour laquelle Statistique Canada a l'intention de publier des estimations de la pauvreté de la MPC de l'année de base 2008 et des seuils de la MPC de l'année de base 2008.

Le taux de pauvreté a continué de baisser en 2019

La MPC a été adoptée comme le seuil officiel de la pauvreté au Canada en juin 2019. Selon la MPC, une famille vit dans la pauvreté si son revenu n'est pas suffisant pour permettre l'achat d'un panier de biens et de services précis dans sa collectivité. Environ 3,7 millions de Canadiens, soit 10,1 % de la population, vivaient sous le seuil officiel de la pauvreté au Canada en 2019, par rapport à 11,0 % en 2018.

La baisse du taux de pauvreté national de 2018 à 2019 s'inscrit dans la continuité d'une tendance générale à la baisse du taux de pauvreté au cours des dernières années. À l'exception de l'augmentation observée en 2015 associée au choc des prix du pétrole cette année-là, le taux de pauvreté a baissé d'une marge statistiquement significative chaque année depuis 2012.

En 2019, 2,7 millions d'adultes âgés de 18 à 64 ans vivaient sous le seuil de la pauvreté. Le taux de pauvreté au sein de ce groupe d'âge se situait à 11,6 %, en baisse de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2018.

Chez les enfants de moins de 18 ans, le taux de pauvreté s'établissait à 9,7 % en 2019, ce qui ne représente pas une baisse statistiquement significative comparativement à 2018. En 2019, environ 680 000 enfants vivaient sous le seuil de la pauvreté au Canada, comparativement à 1,1 million en 2015.

Environ 349 000 personnes âgées de 65 ans et plus, soit 5,4 % de la population d'aînés, vivaient dans la pauvreté en 2019, ce qui correspond à des niveaux similaires à ceux observés en 2018. Le taux de pauvreté se situait à 2,8 % pour les aînés vivant dans des familles et à 11,7 % pour ceux hors famille. Par rapport à 2015, 45 000 aînés de moins vivaient dans la pauvreté en 2019, la plupart d'entre eux (-41 000) étant des aînés hors famille.

Les personnes hors famille et les familles monoparentales sont plus vulnérables à la pauvreté

Les personnes de certains groupes sont souvent plus vulnérables à la pauvreté. Par exemple, en 2019, les personnes hors famille économique (26,2 %) ou celles vivant dans une famille monoparentale (23,1 %) étaient plus susceptibles de vivre sous le seuil de la pauvreté que les personnes dans d'autres types de famille.

Les enfants vivant dans des familles monoparentales dont le parent est une femme demeurent aussi plus vulnérables à la pauvreté. En 2019, près du tiers (29,8 %) des enfants vivant dans des familles monoparentales dont le parent est une femme vivaient dans la pauvreté, comparativement à moins d'un dixième (7,2 %) de ceux vivant dans des familles composées d'un couple.

Historiquement, les groupes marginalisés comme les peuples autochtones, les immigrants récents et les personnes ayant une incapacité étaient plus susceptibles de vivre sous le seuil de la pauvreté.

En 2019, environ 127 000 Autochtones hors réserve âgés de 16 ans et plus, soit 18,0 % d'entre eux, vivaient sous le seuil de la pauvreté. Parmi les peuples autochtones, 22,1 % des membres des Premières Nations et 13,0 % des Métis vivaient dans la pauvreté en 2019.

Parmi les immigrants récents âgés de 16 ans et plus, c'est-à-dire ceux qui sont arrivés au Canada au cours des 10 dernières années, environ 411 000 d'entre eux, soit 17,4 %, vivaient sous le seuil de pauvreté en 2019.

Environ 1,1 million des personnes ayant une incapacité, soit 13,5 % d'entre elles, vivaient sous le seuil de pauvreté en 2019.

À l'instar du taux de pauvreté national, le taux de pauvreté de plusieurs de ces groupes a également diminué ces dernières années.

Statistique Canada déclare également le faible revenu en fonction de la mesure de faible revenu (MFR). Selon la MFR, qui est une mesure relative, une personne vit en situation de faible revenu si le revenu après impôt de son ménage est inférieur à la moitié du revenu médian après impôt, en tenant compte de la taille du ménage.

Le taux de faible revenu global selon la MFR s'établissait à 12,1 % en 2019, pratiquement inchangé par rapport au taux de 12,3 % enregistré en 2018. À l'instar de la MPC, la MFR s'est également améliorée ces dernières années, mais de façon plus modeste; elle a diminué de 2,1 points de pourcentage depuis 2015.

L'égalité du revenu s'améliore au Canada

L'un des objectifs de développement durable des Nations Unies est de réduire les inégalités, y compris celles liées au revenu. L'une des cibles est d'assurer une croissance soutenue des revenus pour les quatre déciles inférieurs (les 40 % de la population à plus faible revenu).

Pour établir des statistiques relatives à l'inégalité du revenu, il est courant d'utiliser des mesures du revenu fondées sur le revenu après impôt des ménages rajusté en fonction de la taille du ménage (revenu après impôt rajusté). Selon le revenu après impôt rajusté, le revenu des Canadiens des quatre déciles inférieurs a connu une croissance presque continue depuis plus de deux décennies, augmentant en moyenne de 1,6 % par année, au-dessus de l'inflation depuis 2000.

Le suivi des parts de revenu détenues dans les différents déciles du revenu donne une idée de l'inégalité du revenu au Canada. Selon le revenu après impôt rajusté, la part du revenu total détenue par les Canadiens qui figurent dans le décile supérieur était de 22,7 % en 2019, alors que celle détenue par les Canadiens figurant dans les quatre déciles inférieurs était de 21,0 %. Cependant, la part des quatre déciles les plus bas a légèrement augmenté depuis le début de la décennie, tandis que celle du décile le plus élevé a légèrement diminué, suggérant une réduction de l'inégalité.

Une autre mesure populaire de l'inégalité, le coefficient de Gini, s'est également améliorée au cours des dernières années.

Le coefficient de Gini est un indice qui prend une valeur variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite et 1 signifie une inégalité parfaite. Le coefficient de Gini est demeuré inférieur à 0,296 pendant la plupart des années de 1976 à 1995, puis a augmenté de 1996 à 2000, atteignant des niveaux supérieurs à 0,315 la plupart des années de 2000 à 2013, avant de commencer à baisser. Le niveau de 0,299 atteint en 2019 est le coefficient de Gini le plus bas mesuré pour le Canada depuis 1995.

Les prestations liées à la pandémie atténuent l'effet des baisses du revenu d'emploi au début de 2020

Depuis le milieu du mois de mars 2020, la pandémie a donné lieu à des arrêts de travail à grande échelle au Canada et dans le monde. Toutefois, les données récentes sur les tendances de 2020 suggèrent que les prestations liées à la pandémie de COVID-19 pourraient avoir atténué l'effet des baisses de l'emploi et de la

rémunération pour de nombreuses familles canadiennes. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter [Le bien-être économique des ménages durant la pandémie de COVID-19, estimations expérimentales, premier trimestre au troisième trimestre de 2020](#).

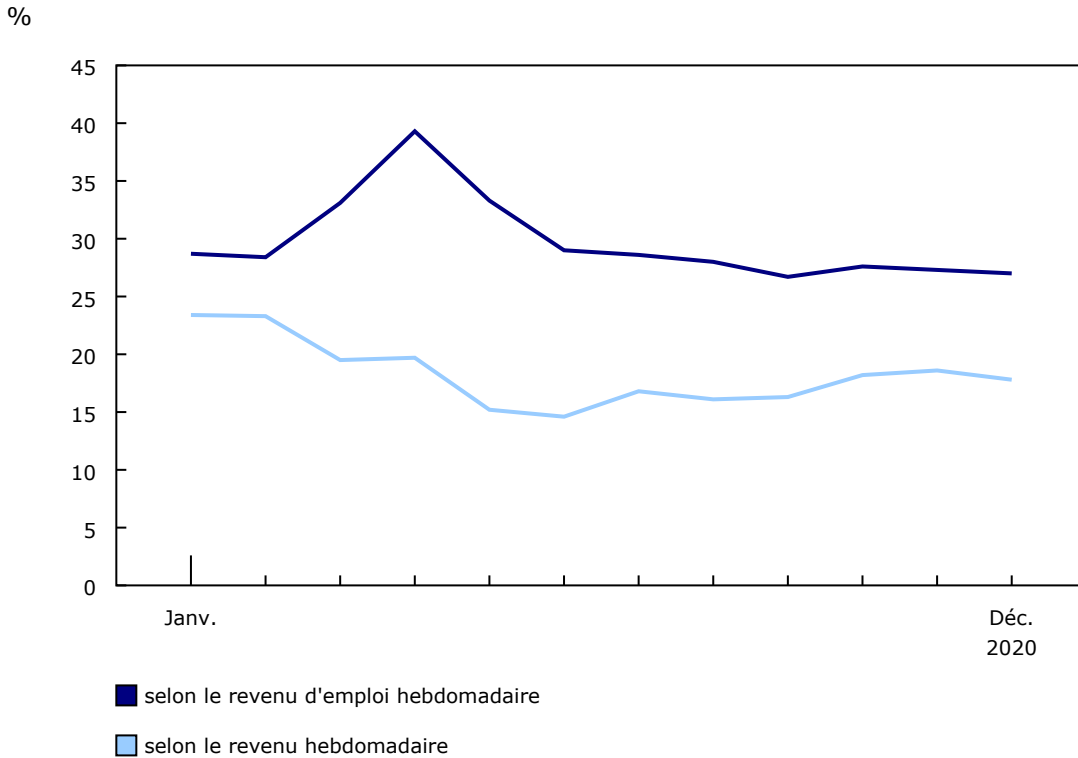
Selon les données de l'Enquête sur la population active, en juin 2020, plus du quart (28,3 %) des Canadiens âgés de 15 à 69 ans ont déclaré avoir reçu une forme quelconque d'aide fédérale au revenu depuis le début de la pandémie (la Prestation canadienne d'urgence [PCU], la Prestation canadienne d'urgence pour étudiants, les prestations régulières d'assurance-emploi ou de nouvelles prestations dont les répondants ne connaissaient pas la source). Une nouvelle méthode expérimentale visant à suivre les revenus familiaux hebdomadaires en 2020, [mise à jour aujourd'hui](#), laisse supposer que les prestations du gouvernement mises en place en réponse à la pandémie ont contrecarré une hausse potentielle du faible revenu en mars et en avril 2020 pour une grande partie des familles canadiennes.

Les résultats indiquent que, même si le revenu d'emploi familial hebdomadaire médian (salaires, traitements et revenu provenant d'un travail autonome) a connu une baisse notable de février à avril 2020 (-21,9 %), le revenu familial hebdomadaire médian, y compris le revenu de la PCU et d'autres programmes mis en place en réponse à la pandémie, était relativement inchangé, ce qui rend compte des effets compensatoires des programmes mis en place en réponse à la pandémie.

De même, de février à juin 2020, une augmentation de la part des familles ayant un faible revenu d'emploi hebdomadaire a été plus que contrebalancée par les prestations du gouvernement mises en place en réponse à la pandémie, de sorte que le taux expérimental de faible revenu hebdomadaire a connu une baisse de février (23,3 %) à juin 2020 (14,6 %).

Le taux expérimental de faible revenu hebdomadaire a ensuite augmenté au cours de la deuxième moitié de 2020, mais il est demeuré inférieur à son niveau prépandémique en décembre 2020 (17,8 %).

Graphique 1
Proportion de personnes vivant dans une famille ayant un revenu familial inférieur au seuil provincial de faible revenu, selon certaines définitions de revenu, Canada, 2020



Note(s) : Les familles qui comptent des membres de 65 ans et plus sont exclues. Le revenu d'emploi hebdomadaire comprend le revenu provenant des emplois rémunérés et de travail autonome. Le revenu hebdomadaire comprend le revenu d'emploi hebdomadaire et certains transferts gouvernementaux: les crédits pour la TPS/TVH, les prestations pour enfants, l'assurance-emploi ainsi que les prestations d'urgence et de relance.
Source(s) : Estimations expérimentales de revenu hebdomadaire, mars 2021.

Les résultats pour les différents types de familles indiquent que la baisse du revenu d'emploi hebdomadaire médian observée de février à avril 2020 a été plus prononcée pour les familles monoparentales (-40,9 %) et les personnes hors famille (-69,1 %), mais que celle-ci a été contrebalancée par les transferts gouvernementaux pour ces groupes. L'augmentation du faible revenu d'emploi hebdomadaire a été semblable chez les hommes et les femmes; la mesure du revenu d'emploi familial masquerait ainsi la différence entre les sexes dans le contexte du choc économique lié à la pandémie.

Les Canadiens noirs, les autres groupes de population désignés comme minorités visibles et les Autochtones ont aussi été confrontés à des situations plus difficiles sur le marché du travail au cours de la période pandémique (pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter [l'Étude : Aperçu de l'expérience des Canadiens noirs sur le marché du travail pendant la pandémie](#)). Le taux expérimental de faible revenu hebdomadaire a également été plus élevé chez les Canadiens noirs (24,2 % en décembre 2020) et les autres groupes de minorités visibles, ainsi que les Autochtones (28,4 %), que chez les personnes n'appartenant pas à une minorité visible (16,4 %) au cours des trois derniers mois de l'année.

À l'heure actuelle, ces estimations expérimentales de revenu familial hebdomadaire médian et de faible revenu hebdomadaire excluent les familles qui comptent des membres de 65 ans et plus, ainsi que des sources de revenus telles que l'aide sociale provinciale, et elles ne comprennent pas les impôts. De plus, elles ne tiennent pas compte des remboursements possibles des prestations mises en place en réponse à la pandémie. Ces statistiques

ne peuvent pas être comparées directement au taux officiel de la pauvreté ni au taux de faible revenu en fonction de la mesure de faible revenu (MFR). L'élaboration des estimations expérimentales du revenu familial hebdomadaire se poursuit.

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, le monde a officiellement amorcé la mise en œuvre du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action axé sur la transformation des Nations Unies qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Le plan repose sur 17 objectifs liés au développement durable, 169 cibles et 244 indicateurs.

Les données de l'Enquête canadienne sur le revenu sont un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer des indicateurs tels que la « mesure du panier de consommation » et la « mesure de faible revenu », qui font partie des objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Le présent communiqué porte uniquement sur les 10 provinces. Les résultats de 2018 de l'Enquête canadienne sur le revenu pour les territoires seront diffusés le 1^{er} avril 2021. La diffusion des résultats de 2019 suivra cet été.

Les estimations de l'Enquête canadienne sur le revenu sont fondées sur des échantillons probabilistes et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage, particulièrement pour les plus petits groupes et les plus petites régions géographiques. Par conséquent, les estimations d'une année à l'autre se caractériseront par une plus grande variabilité que les tendances observées sur de plus longues périodes.

Dans le présent communiqué, les différences entre les estimations sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %, à moins d'indication contraire.

Les estimations expérimentales de revenu familial hebdomadaire médian et de faible revenu hebdomadaire présentées dans cette publication sont fondées sur le revenu hebdomadaire et comprennent certaines sources de revenus seulement. Elles utilisent également un seuil expérimental de faible revenu hebdomadaire. Par conséquent, ces statistiques ne peuvent pas être comparées directement aux statistiques annuelles de revenu médian, ni au taux officiel de la pauvreté ou au taux de faible revenu en fonction de la mesure de faible revenu. La mesure des groupes de population désignés comme minorités visibles a débuté en juillet 2020, ce qui signifie qu'il n'est pas possible de dire si la situation était différente pour ce groupe au cours des premiers mois de la pandémie.

Définitions

Une **famille économique** désigne un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre, par adoption ou par une relation de famille d'accueil. Ce concept diffère du concept de la famille de recensement utilisé pour les données infraprovinciales dans les Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers.

Les **familles soutenues par une personne âgée** sont les familles dont le soutien économique principal est âgé de 65 ans ou plus.

Les **familles soutenues par une personne âgée de moins de 65 ans** sont les familles dont le soutien économique principal est âgé de moins de 65 ans.

Les **peuples autochtones** désignent les personnes âgées de 16 ans et plus qui s'identifient comme Autochtones; c'est-à-dire les Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), les Métis ou les Inuits.

Les **personnes ayant une incapacité** désignent les personnes âgées de 16 ans et plus qui répondent aux critères des questions d'identification des incapacités.

Le présent communiqué analyse le revenu en se fondant sur des valeurs médianes. La **médiane** est le point central entre la moitié de la population ayant un revenu plus élevé et l'autre moitié ayant un revenu plus faible. Toutes les estimations du revenu sont exprimées en dollars constants de 2018 afin de tenir compte de l'inflation et de permettre des comparaisons au fil du temps, en termes réels.

Le **revenu après impôt** correspond au total du revenu du marché et des transferts gouvernementaux, moins l'impôt sur le revenu.

Le **revenu du marché** comprend le revenu d'emploi, les revenus de régimes de retraite privés ainsi que les revenus d'investissements et autres revenus issus du marché.

Les **transferts gouvernementaux** comprennent des prestations telles que la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, l'assurance-emploi, l'aide sociale, le crédit pour la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée, les crédits d'impôt provinciaux et les prestations pour enfants.

L'**inégalité du revenu** renvoie à la mesure dans laquelle le revenu est réparti inégalement parmi les membres d'une population. Bien qu'il y ait différentes façons de décrire l'inégalité du revenu, la présente analyse se penche sur la part du revenu après impôt rajusté détenue par divers segments de la répartition du revenu. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'objectif de développement durable 10,1, veuillez consulter le [rapport sur les objectifs de développement durable](#) (accessible en anglais seulement).

Pour établir des statistiques relatives à l'inégalité du revenu, il est courant d'utiliser des mesures du revenu fondées sur le revenu après impôt des ménages rajusté en fonction de la taille du ménage (**revenu après impôt rajusté**). Le fait de rajuster le revenu après impôt en fonction de la taille du ménage permet de comparer le revenu de ménages de tailles diverses. Le revenu après impôt est rajusté en divisant le revenu du ménage par la racine carrée de la taille du ménage et en attribuant cette valeur à toutes les personnes du ménage. Ce rajustement répartit le revenu parmi les membres du ménage et tient compte des économies d'échelles observées dans les ménages de grande taille, de l'augmentation du nombre de personnes qui vivent seules et du fait que la taille de la famille affiche un fléchissement au fil du temps. Le revenu après impôt rajusté est aussi utilisé dans le calcul de la mesure de faible revenu.

La **mesure de faible revenu** attribue aux personnes le statut de personnes à faible revenu si leur revenu après impôt rajusté correspond à moins de 50 % de la médiane du revenu après impôt rajusté.

La mesure fondée sur un panier de consommation est fondée sur le coût d'un panier de biens et de services précis correspondant à un niveau de vie de base modeste. Le panier comprend la nourriture, l'habillement, le transport, le logement et d'autres dépenses pour une famille de référence. Ces coûts sont comparés au revenu disponible des familles pour déterminer si elles vivent ou non sous le seuil de la pauvreté. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le [Rapport du deuxième examen approfondi de la mesure fondée sur un panier de consommation](#).

Aujourd'hui, Statistique Canada met à jour le [Carrefour des dimensions de la pauvreté](#). Le Carrefour, parrainé par Emploi et Développement social Canada, permet aux Canadiens de suivre les progrès réalisés relativement à la réduction de la pauvreté. Le Carrefour présente des données, des analyses, des infographies et 13 indicateurs de rendement, et il continuera d'être mis à jour régulièrement au fur et à mesure que de nouvelles données seront accessibles. Aujourd'hui, le Carrefour met à jour les indicateurs suivants : le seuil officiel de la pauvreté au Canada, la pauvreté économique extrême, le faible revenu relatif, les 40 % inférieurs de la répartition du revenu, l'écart moyen de la pauvreté, les taux d'entrée et de sortie d'une situation de faible revenu, le salaire horaire médian et la résilience des actifs. Le Carrefour comprend également des renseignements sur d'autres aspects de la pauvreté, comme l'insécurité alimentaire, les besoins impérieux en matière de logement et la proportion de jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation. Bien que ces renseignements ne rendent pas encore compte des répercussions de la pandémie de COVID-19, ils fournissent des indications utiles sur les groupes qui étaient les plus à risque avant la pandémie et elles serviront de base de référence pour mesurer l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les divers aspects de la pauvreté à l'avenir.

Tableau 1
Statistiques du revenu selon certains types de familles, 2018 et 2019

	2018				2019			
	Revenu après impôt	Revenu du marché	Transferts gouvernementaux	Impôt sur le revenu	Revenu après impôt	Revenu du marché	Transferts gouvernementaux	Impôt sur le revenu
médiane (dollars constants de 2019)								
Familles économiques et personnes hors famille économique	62 600	58 200	7 600	7 700	62 900	58 300	8 200	7 600
Familles économiques	86 500	85 500	9 400	12 300	86 700	85 600	9 900	12 200
Familles de personnes âgées	64 800	41 200	29 800	5 300	64 300	39 600	30 000	4 800
Familles de personnes non âgées	93 400	98 400	5 300	14 300	93 800	99 100	6 000	14 400
Familles biparentales avec enfants	103 900	110 800	7 500	16 900	105 500	111 000	8 000	17 100
Familles monoparentales	53 000	38 000	14 900	1 300	56 100	43 100	13 600	1 500
Personnes hors famille économique	31 300	26 300	2 100	2 700	32 200	27 200	2 800	2 800
Personnes âgées	29 000	12 400	18 900	800	29 500	12 600	19 100	900
Personnes non âgées	32 700	33 300	800	3 700	33 800	35 000	900	3 900

Source(s) : Tableau [11-10-0190-01](#) (anciennement CANSIM 206-0011).

Tableau 2
Revenu médian après impôt, Canada et provinces, 2015 à 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
	dollars constants de 2019				
Canada	60 200	60 400	62 100	62 600	62 900
Terre-Neuve-et-Labrador	57 800	59 100	56 600	58 800	56 500
Île-du-Prince-Édouard	56 000	54 600	55 700	58 200	60 300
Nouvelle-Écosse	51 000	52 600	52 400	53 200	53 300
Nouveau-Brunswick	54 600	53 900	55 300	56 000	56 400
Québec	51 800	52 500	53 700	54 200	55 600
Ontario	63 400	62 900	65 400	67 400	66 600
Manitoba	59 900	60 400	61 500	61 600	61 300
Saskatchewan	63 900	63 200	63 900	63 100	62 700
Alberta	76 600	74 300	73 300	74 100	72 500
Colombie-Britannique	59 800	60 200	64 800	63 200	65 700

Source(s) : Tableau 11-10-0190-01 (anciennement CANSIM 206-0011).

Tableau 3
Personnes vivant sous le seuil de la pauvreté (mesure du panier de consommation, base de 2018), Canada, 2015 à 2019

	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018	2019
	milliers					% de la population				
Toutes les personnes	5 074	4 543	4 188	3 983	3 730	14,5	12,8	11,7	11,0	10,1
Personnes de moins de 18 ans ¹	1 115	958	803	748	680	16,4	14,0	11,6	10,8	9,7
Vivant dans des familles biparentales	763	575	505	463	417	13,4	10,2	8,9	8,0	7,2
Vivant dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	272	324	228	230	214	39,4	41,9	33,5	31,7	29,8
Personnes de 18 à 64 ans	3 565	3 180	3 026	2 883	2 702	15,7	14,0	13,2	12,5	11,6
Vivant dans des familles économiques	2 016	1 723	1 629	1 456	1 393	10,8	9,2	8,6	7,6	7,2
Hors famille économique	1 549	1 457	1 397	1 428	1 308	38,8	36,2	35,1	35,6	32,7
Personnes de 65 ans et plus	394	405	360	352	349	7,0	7,0	6,0	5,6	5,4
Vivant dans des familles économiques	136	149	141	120	132	3,3	3,5	3,3	2,7	2,8
Hors famille économique	258	256	218	232	217	17,0	16,4	13,0	13,4	11,7

1. Les données ne correspondent pas au total, certaines composantes ayant été exclues.

Source(s) : Tableau 11-10-0135-01 (anciennement CANSIM 206-0041).

Tableau 4
Personnes vivant sous le seuil de la pauvreté¹ selon certains groupes démographiques, Canada, 2015 et 2019

	milliers		% de la population	
	2015	2019	2015	2019
Toutes les personnes	5 074	3 730	14,5	10,1
Personnes de moins de 18 ans vivant dans des familles économiques	1 106	671	16,3	9,6
Personnes de moins de 18 ans vivant dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	272	214	39,4	29,8
Personnes de 16 ans et plus	4 059	3 099	14,0	10,1
Autochtones vivant hors réserve	204	127	26,1	18,0
Premières Nations	126	76	34,9	22,1
Métis	75	46	18,3	13,0
Inuits	F	F	F	F
Immigrants récents ²	652	411	27,9	17,4
Personnes ayant une incapacité ³	1 552	1 142	20,7	13,5

F trop peu fiable pour être publié

1. Selon la mesure du panier de consommation (base de 2018).

2. Qui sont arrivés au Canada au cours des dix dernières années.

3. Les estimations reliées à l'incapacité sont produites à partir d'une méthodologie de pondération différente. Les comparaisons avec les estimations produites à partir de l'ensemble de l'enquête doivent être effectuées avec prudence.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu (5200), tabulation

Tableaux disponibles : [11-10-0066-01](#), [11-10-0080-01](#), [11-10-0134-01](#) à [11-10-0136-01](#), [11-10-0190-01](#) à [11-10-0193-01](#), [11-10-0195-01](#), [11-10-0232-01](#), [11-10-0237-01](#) à [11-10-0241-01](#) et [14-10-0324-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5200](#).

Les infographies « [Le revenu des Canadiens, 2019](#) » et « [Tableau de bord d'indicateurs officiels de la pauvreté au Canada : tendances, mars 2021](#) » sont maintenant accessibles.

La mise à jour des « [Estimations expérimentales du revenu familial hebdomadaire, mise à jour](#) » est maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).